

Les retraité-es et le monde du travail cibles du projet de budget

Le Président de la République, après la déconvenue du bref passage de LE-CORNU 1er, a renommé Sébastien LE-CORNU à Matignon. Objectif construire un gouvernement afin de présenter un budget pour l'année 2026.

Mais comment faire confiance à un premier Ministre qui accompagne la politique du pire depuis le premier jour des mandats de Macron ?

Ce gouvernement s'inscrit donc non pas dans la rupture comme annoncé au soir de sa nomination comme Premier Ministre, mais bel et bien dans la continuité. Et ce ne sont pas les quelques lâchés qui doivent nous rassurer. La censure ayant échoué de 18 voix, Les chômeurs, les fonctionnaires, les retraités, les malades seront encore la cible du futur budget.

Les recettes restent les mêmes pour le projet de budget 2026 : réduire les dépenses de l'État, faire peser les efforts sur les salarié-es, et plus particulièrement sur les retraité-es, et poursuivre les cadeaux au patronat et aux plus riches.

Pas de retrait de la réforme des retraites de 2023, mais un décalage jusqu'en janvier 2028, avec un gain de 3 mois pour ceux né en 1964 et 1965 et qui ont leurs 170 trimestres de cotisation.

Le Gouvernement reprend les propositions contenues dans le budget Bayrou, à savoir :

- Suppression de plus de 3 000 emplois de fonctionnaires ;

- Année blanche pour 2026, donc pas d'augmentation des pensions de base, pas de revalorisation des prestations sociales, ni du barème de l'impôt ; cela fera perdre à un important nombre de travailleurs actifs et retraité-es leur APL, et leurs aides liées à l'impôt sur le revenu.

- Revalorisation des pensions inférieure de 0,4% à l'inflation, de 2027 à 2030 ;

- Suppression de l'abattement fiscal de 10% des retraité-es et son remplacement par un forfait fixe de 2 000 € par part fiscale (seul 100 000 foyers serait bénéficiaire : célibataire déclarant moins de 20 000 € annuel ou un couple sous

les 40 000€ annuel, 1,4 million veraient leurs impôts augmenter, parfois de plusieurs centaines d'euros, (voir exemple en fin d'article).

- Doublement des franchises médicales, réforme des ALD et autres mesures contre les assuré-es sociaux.

Les plus riches, les entreprises verront leurs contributions exceptionnelles prolongées, mais à un taux moindre ! Pas de véritable taxe sur les riches (taxe Zucman).

Une fois de plus, les retraité-es sont largement mis à contribution pour atteindre l'objectif de 30 milliards d'euros d'économies sur le budget 2026. Si les propositions restent en l'état, elles et ils, verront encore leur niveau de vie se réduire, leur accès aux services publics entravé. **Venez avec nous au collectif retraité de BAGNOLET, les LILAS ensemble on est plus fort.**

Suite Page2

LE 6 NOVEMBRE 2025

TOUTES ET TOUS ENSEMBLES POUR S'OPPOSER AUX MAUVAIS COUPS ET EXIGER AUPRÈS DES SÉNATEURS ET DES DÉPUTÉS PLUS DE JUSTICE FISCALE ET DE PROGRÈS SOCIAL. RENDEZ-VOUS 13H 15 PLACE MANDELA À BAGNOLET

sommaire



Retraités et travailleurs ciblés par le Medef/Macron/Lecornu

Les pensions bloquées, les riches et les patrons épargnés, la rupture envolée. P. 1 et 2

Retraites complémentaires

Le patronat empêche la revalorisation des retraites complémentaires : inacceptable ! P.2

**Sécurité sociale en danger
Notre intervention est indispensable P. 3**



La CGT solidaire avec la Palestine contre la guerre, le colonialisme Israélien, comme tous les colonialismes dans son histoire P. 3 et 4

Les retraité-es et le monde du travail cibles du projet de budget (Suite de l'article)

Participez à notre réunion mensuelle et aux actions pour que pour vous, comme pour nous, les choses avancent dans le bon sens.

La C G T a quant à elle réaffirmé sa position et ses attentes prioritaires :

L'heure est à l'action déterminée, il nous faut exiger :

- La revalorisation de toutes les pensions de retraite (base et complémentaires) de 10% ;
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10% ;
- La revalorisation des prestations sociales à minima du niveau de l'inflation ;
- L'abandon du doublement des franchises médicales ;
- Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire ;
- L'abrogation pure et simple de la réforme des retraites de 2023 et un possible retour à la retraite à 60 ans.

Exemples de l'attaque en direction des retraité-es

☐ Couple de retraités touchant au cumul 36 000 euros de retraite à l'année (soit 1500 euros chacun chaque mois) : montant de l'impôt avec l'abattement actuel : 33 euros. Montant avec la réforme et le forfait de 2000 euros par personne : **0 euros. Soit 33 euros de moins, mais avec le cumul sans l'augmentation des pensions (inflation 1%) ce sera à la fin de l'année moins 327€**

☐ Personne seule touchant 21 000 euros de retraite à l'année (soit 1750 euros par mois) : montant de l'impôt avec l'abattement actuel : 71 euros. Montant avec la réforme et le forfait de 2000 euros par personne : 87 euros. **Soit 16 euros d'impôt en plus. Avec le cumul sans l'augmentation des pensions (inflation 1%) ce sera moins 297€.**

Sans compter l'augmentation des franchises et les mutuelles.

Vie nouvelle
MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT

16€*

**Tarif annuel*Offre réservée
aux nouveaux abonnés**

**Abonnez-vous et/ou
parrainez un-e ami-e !
www.ucr.cgt.fr**

Retraites complémentaires

Le patronat empêche la revalorisation des retraites complémentaires : inacceptable!

Comme chaque année avant le 1er novembre, le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco s'est réuni vendredi 17 octobre, pour discuter de la revalorisation annuelle des pensions de retraite complémentaire de celles et ceux ayant fait carrière tout ou partie dans le secteur privé.

Cela concerne 13,8 millions des 17 millions de retraité-es, dont un tiers de polypensionné-es public/privé.

La CGT, avec ses organisations Union confédérale retraité-es (UCR), Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) et la Fédération des travailleur-euses de la métallurgie (FTM) ayant appelé à manifester vendredi, revendique la prise en compte de l'inflation et un rattrapage d'au moins 10% pour compenser les sous-indexations des dernières années.

Cela implique deux étapes : la revalorisation annuelle en CA de l'Agirc-Arrco et une renégociation de l'accord cadre, sans attendre 2027, pour obtenir la compensation.

Toutes les organisations syndicales ont donc demandé conjointement une revalorisation à 1% (inflation des douze derniers mois), et la CGT a demandé la réouverture des négociations.

Alors même que les réserves de l'organisme sont

au plus haut à 88 milliards d'euros, soit le double de ce qui est exigé, le patronat a refusé de voter toute autre proposition que 0.2% d'augmentation, et a profité des règles de vote en sa faveur pour empêcher tout accord.

Il n'y aura donc aucune augmentation au 1er novembre.

Les trois organisations patronales (Medef, CPME, U2P) le justifient par la cohérence avec la discussion budgétaire qui commence au Parlement : le projet Lecornu, comme celui de Bayrou, prévoit dans le PLFSS une non-revalorisation des pensions de retraite du régime général, la double peine.

Le patronat entend aussi punir les retraité-es, actuel·les et futur·es, de la suspension même minime, de la réforme repoussant l'âge de départ en retraite à 64 ans.

Le patronat révèle son vrai dessein : en accord avec un nouveau gouvernement à sa botte il veut baisser les pensions et futures pensions, au régime général comme dans les complémentaires, pour affaiblir le système actuel de retraites, par répartition et à prestation définie.



Sécurité sociale en danger

Notre intervention est indispensable

Macron veut poursuivre la casse de la Sécurité sociale en annonçant diminuer son déficit de 17,5 milliards d'euros sans augmenter ses recettes. 7, 1 milliards rien que pour l'assurance maladie. Pour y parvenir ils veulent réduire les sommes qui servent à équilibrer les dépenses, l'Odam, cela veut dire réduction de 2% des besoins des hôpitaux qui seront toujours plus en difficulté. Le doublement du plafond annuel des franchises médicales avec la participation forfaitaire passant de 50 à 100€; sans parler des menaces de déremboursement de médicaments y compris sur les ALD, (affection de longue durée). Comme nous avons eu l'occasion de l'écrire dans ce journal, le patronat n'a jamais cessé de vouloir casser la sécurité sociale, il ne pouvait pas le faire immédiatement après la Libération, il a commencé concrètement, avec les ordonnances Jeanneney de 1967, où ils offraient avec la complicité de De Gaulle la parité au patronat enlevant ainsi la gestion majoritaire aux salariés et en divisant les caisses qui assuraient l'équilibre et la solidarité la caisse unique devenant la CNAV, la CNAM et La CAF.

Le patronat et ses serviteurs de droite préfèrent axer sur le rendement et non "l'être humain". En plébiscitant les assurances, avec le PLFSS (Projet de Loi de financement de la Sécurité Sociale).

Comme cela, ils ont livré le budget de la sécu au parlement qui décide encore aujourd'hui, les moyens pour la sécu et tout le système de santé sans le caler sur les besoins.

Ils ont permis que se mettent en place les dépassements d'honoraires. Ils ont mis en place le «numérus clausus» (limitation des formations de médecins), ce qui a provoqué le manque de médecins dans tout le pays. Ils ont bloqué les salaires des infirmières ce qui a conduit au manque de personnels...

Ils ont mis en place des exonérations de cotisations pour le patronat, qui représentent aujourd'hui 80 milliards par an. Ils développent des maisons de santé où les dépassements d'honoraires sont très fréquents..

La liste pourrait être développée, mais elle nous éclaire sur les intentions. Aujourd'hui c'est la poursuite de ces mauvaises intentions, avec en plus le défaussement de la sécu étranglée sur

les mutuelles, qui du coup augmentent de plus en plus et qui nous coûtent cher. Les pistes annoncées par Lecomte 2 correspondent en beaucoup de points aux mesures antérieures et notamment celles projetées et rejetées de Bayrou, nous réaffirmons que nous n'acceptons aucune coupe budgétaire contre la Sécu et les services publics.

Nous revendiquons même une sécu intégrale, qui permettrait à celle et ceux qui n'ont pas les moyens de pouvoir se soigner.

«La Sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financière. Ce que nous refusons.»

Ambroise Croizat - 1946

Gaza / Palestine

La reconnaissance d'un état palestinien par la France, le Canada, l'Australie et plusieurs autres états européens a été une étape importante mais ce n'est qu'un premier pas vers la paix. Il y a urgence à passer à la vitesse supérieure.

E. MACRON, qui a été un des premiers à réclamer des sanctions économiques contre la Russie, à livrer des armes et à proposer l'envoi de troupes au sol en Ukraine, doit cesser, comme la plupart des états du G7, de pratiquer le 2 poids : 2 mesures lorsqu'il s'agit de la Palestine.

Le plan de paix de TRUMP, s'il a permis la libération et l'échange d'otages des deux

camps (des milliers de palestiniens sont détenus sans jugements), n'améliore pas pour le moment le sort des deux millions de Gazaouis. Ils sont toujours confrontés quotidiennement à la famine et à la mort.

Israël interdit toujours l'accès de Gaza à la presse internationale pour essayer de rendre invisible le génocide, du coup dans la plupart des médias occidentaux seules les images validées par les israéliens nous parviennent.



La CGT solidaire avec la Palestine contre le colonialisme Israélien

Certes, la riposte s'organise à travers, les manifestations et d'autres expressions de solidarité comme l'organisation de flottilles pour briser le blocus de Gaza. Mais, bien que se trouvant dans les eaux internationales, ces bateaux ont été arraisonnés, leurs oc-

Gaza / Palestine

cupants arrêtés, coupables d'humanité et de solidarité avec les habitants de Gaza par le gouvernement israélien qui une nouvelle fois viole les droits internationaux sans aucune sanction.

TRUMP a annoncé son plan qui prévoit entre autres de placer Gaza sous l'autorité d'une «gouvernance transitoire temporaire» supervisée par un «nouvel organisme international» créé par les Etats Unis.

Une force internationale armée serait mise en place, l'armée israélienne quittant progressivement Gaza « quand elle le jugerait utile », à l'exception d'une « présence périphérique ».

Trump a fixé un ultimatum au Hamas : si ce plan n'est pas accepté il donne sa «bénédiction» à Netanyahu pour « finir le travail » c'est à dire finir d'exterminer.

Ce plan est semble-t-il soutenu par de nombreux dirigeants de pays comme

le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Turquie, le Pakistan, l'Egypte, les Emirats, la Jordanie et plein d'autres puissances prêtes à appliquer ce concentré de ce que le système capitaliste impose partout. C'est le cas de la France avec E. MACRON.

Le «plan de paix» de Trump ne présente aucun engagement réel, ni à mettre FIN A LA GUERRE NI à SE RETIRER COMPLETEMENT DE LA BANDE DE GAZA et ENCORE MOINS A SE DIRIGER SERRIEUSEMENT VERS la SOLUTION A DEUX ETATS.

Continuons à exiger :

La livraison d'aides alimentaires et médicales suffisantes pour les Gazaouis immédiatement

L'arrêt de l'extension de la colonisation en Cis-jordanie qui s'accélère aujourd'hui, avec de nouvelles constructions, des incursions de colons dans les villes et les villages, provoquant la mort de centaines de palestiniens, la destruction des réseaux d'eau.



IL NE PEUT PAS Y AVOIR LA PAIX EN PALESTINE SANS RECONNAITRE AU PEUPLE PALESTINIEN LE DROIT DE DECIDER LUI MEME DE SON AVENIR.

La création d'un état palestinien dans les limites des territoires occupés depuis 1967 avec Jérusalem Est comme capitale.

 77% du réseau routier a été endommagé	2308 bâtiments éducatifs ont été détruits 	 14 des 36 hôpitaux ont été partiellement opérationnels	251 journalistes ont été tués les journalistes étrangers interdits sur le territoire 	 1722 personnels de santé ont été tués	1,5% des terres agricoles ont été laissées intactes et cultivables 
--	--	---	--	--	---

SOURCE: BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact ou me syndiquer

Nom Prénom

Tel Adresse

e-mail

A retourner Retraités CGT - Bourse du travail 13, rue Pierre et Marie Curie - 93170 Bagnolet

